

Nov.  
2017



# Vivre à Etrépagny

Le Journal d'informations de la ville d'Etrépagny

[www.etrépagny.fr](http://www.etrépagny.fr)



**TRAVAUX**

**P2**

**Etrépagny, ville  
entrepreneante !**

**Le stade de foot fait  
peau neuve.** Nouveaux  
vestiaires et places de parking :  
joueurs et spectateurs  
profiteront  
d'installations  
performantes.

**P5**

**Carte d'identité,  
passeport et Pacs.**  
Découvrez les nouvelles  
modalités de demande de ces  
documents ainsi  
que les démarches  
à effectuer.

**P6**

**Une bonne année  
de résultats pour les  
sportifs sterpinaciens.**  
Judo, handball, badminton,  
football... ils  
ont brillé sur les  
podiums !

**P9**





## Éditorial

### Une année de vie locale à Etrépagny

Notre ville bouge. Chaque jour, les équipes municipales œuvrent à la rendre plus belle et plus agréable à vivre pour ses habitants.

Tous les travaux entrepris vont dans ce sens : sécurisation et entretien des voiries, construction de l'école de musique, rénovation des salles de classe, création d'une liaison « douce » pour favoriser les déplacements des piétons et cyclistes...

Ce qui fait la qualité de vie de notre ville, ne se résume pas aux travaux, vous le savez. C'est la diversité et l'abondance de loisirs culturels et sportifs qui font que l'on se sent bien dans sa ville.

Dans ce domaine, Etrépagny, peut être fier de la multiplicité des possibilités offertes.

Cette richesse, nous la devons au dynamisme et à l'implication sans faille des associations de notre ville. Encore une fois, je les en remercie.

J'ai souhaité que ce numéro de Vivre à Etrépagny soit le reflet du travail accompli par tous durant toute une année de vie locale à Etrépagny. Je vous propose donc de découvrir dans ces pages toutes les actions menées.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pierre Beaufiles  
Maire

# Etrépagny, ville entreprenante : une année de travaux d'amélioration

## TRAVAUX DÉJÀ TERMINÉS

### Réfection de voirie rue du G<sup>al</sup> Leclerc



Un plateau surélevé sécurise désormais les abords de l'arrêt de bus et de la Maison des associations

Inscrits dans la 2<sup>e</sup> tranche de l'opération de sécurisation du quartier ouest, des travaux de voirie ont été entrepris, cet été, rue du G<sup>al</sup> Leclerc entre le Clos des Épis et la rue du 8 mai : **réfection de trottoirs et caniveaux, création de 5 places de parking, d'un abribus et construction d'un plateau surélevé.** Le coût de ces travaux de sécurisation s'élève à 168 794 € HT. Ils ont bénéficié d'une subvention 43 470 € du Conseil Départemental, accordée au titre de l'assainissement en traverse et des amendes de police : **les contraventions payées par les automobilistes, servent, en effet, à financer des travaux de sécurisation routière.**

### Création d'un fossé rue Martineng



Pour éviter les eaux stagnantes au niveau du pont, les réseaux pluviaux et le tapis drainant de l'ancien bief ont été aménagés de manière à diriger les eaux en aval du pont. Un fossé double pente en béton de 37 m de long a été installé afin d'assurer leur bon écoulement. Le montant des travaux s'élève à 47 449 €.

## ET AUSSI...

### École Delamare



Installation d'un ascenseur



Pose de portes sécurisées



Travaux d'accessibilité

### Cimetière



Création de 11 nouveaux caveaux : 20 328 €

### Passage piétons

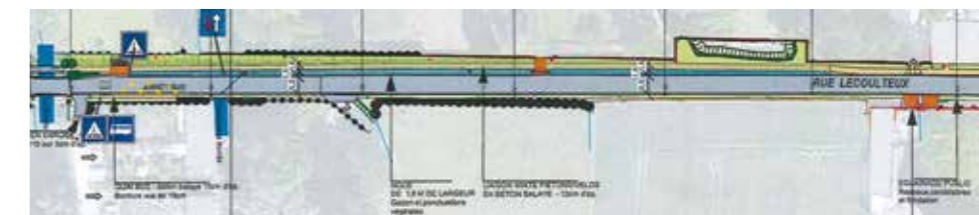


Réfection passages piétons

Des équipements bien pensés et bien entretenus participent à la qualité de vie d'un territoire. Les nombreux travaux entrepris cette année témoignent de l'action continue de la municipalité dans ce domaine. En voici quelques-uns...

## TRAVAUX EN COURS

### Création d'une liaison douce rue Saint-Martin



Depuis 10 ans, la municipalité favorise les liaisons douces pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes : accès à l'école Georges-Delamare, venelle de Doudeauville, espaces piétonniers du centre-ville, contre allées de la RD 14, rue des Mareyeurs. La liaison Saint-Martin vient compléter ce réseau. Reliant la rue des Mareyeurs à la rue des Marronniers, elle permettra de raccorder le collège Louis Anquetin au centre ville et de proposer par la même occasion une boucle de promenade d'environ 1h30.

La contre-allée de 2 m de large sera séparée de la chaussée par une noue végétalisée de 2,20 m permettant l'évacuation des eaux pluviales. Les travaux de cette voie mixte piétons-cyclistes se montent à 222 379 € TTC pour la voirie (dont 70 000 € de participation de la Communauté de communes pour le revêtement de la chaussée) et à 26 274 € TTC pour l'éclairage.



La nouvelle liaison vient compléter un réseau déjà bien fourni de voies réservées aux piétons et cyclistes



## TRAVAUX EN COURS (SUITE)

## Enfouissement des réseaux dans la rue Saint-Maur



Démarré mi-septembre, l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphonie rue Saint-Maur entre dans le cadre de l'opération de sécurisation de la RD 14bis. Il précède les travaux de voirie visant à améliorer la sécurité, le cadre et l'accessibilité des piétons. Ces travaux s'élèvent à 122 083 € et à 60 071 € pour l'installation d'un nouvel éclairage public.

## Résidence Sainte Geneviève



Après la suppression de la haie côté Clos des épis et son remplacement par une cloison béton

de séparation, c'est au tour de la haie plantée côté rue de laisser place à une clôture qui sécurisera l'ensemble. Clôture, bardage et local poubelle représentent un montant de travaux de 42 385 €.

## Immeuble Normandie

L'aire de jeux en pleine réfection : nouvelle clôture et pose d'un nouveau revêtement pour jouer en toute sécurité. Coût de l'opération : 33 703 €.



## TRAVAUX À VENIR

## Vestiaires, parking... Le stade de foot fait peau neuve

Le stade de football de la ville va subir une véritable opération de rajeunissement avec la construction de nouveaux vestiaires-sanitaires et l'aménagement d'un parking d'une capacité de 100 places sur le terrain occupé anciennement par BP. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études AACD à Vernon. Les travaux commenceront début 2018.



L'ancien terrain de BP laissera bientôt place à un parking de 100 places de stationnement



Les anciens vestiaires devenus vétustes laisseront place à un nouveau bâtiment offrant toutes les conditions de confort et d'hygiène

## ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

## Le point sur le chantier



Lors de la réunion de chantier organisée le jeudi 26 octobre par l'architecte en charge du projet, le maire Pierre Beaufils et les élus, accompagnés de M. Ballois, président de l'école de musique, de son directeur M. Pérssoni et de Mme Rzepa de l'harmonie municipale, ont pu se rendre compte de la bonne avancée des travaux : le couvert et le clos sont désormais réalisés et le travail se concentre maintenant sur l'intérieur du bâtiment.

## AMÉNAGEMENT

## Le Plan local d'urbanisme adopté à l'unanimité



Le Plan local d'urbanisme qui remplace l'ancien Plan d'occupation des sols et planifie l'aménagement et le développement de la ville à moyen et long terme a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal le 9 mars 2017. Depuis, l'instruction des sols est faite selon ses règles. Il est consultable en mairie et très prochainement sur le site internet de la ville [www.etrepagny.fr](http://www.etrepagny.fr) à la rubrique « Cadre de vie ».

## RÉCEPTION TÉLÉVISION

Problèmes de réception TNT ?  
Appelez le 0 970 818 818

du lundi au vendredi, de 8h à 19h - Prix d'un appel local

Le déploiement de la téléphonie mobile très haut débit (4G) dans la ville est susceptible de perturber la réception des chaînes de télévision chez ceux recevant la TNT via une antenne rateau.

Des interférences entre TNT et 4G peuvent effectivement entraîner une perturbation du son ou de l'image de certaines chaînes, voire la perte totale de certains programmes. Si c'est le cas, appelez le 0 970 818 818\*.

En habitat collectif, c'est au syndic de faire la démarche : il convient donc de se signaler auprès de celui-ci.

\* Ce numéro de téléphone ne concerne pas les personnes recevant la télévision par internet (Adsl), câble, satellite ou fibre optique : en cas de mauvaise réception, elles doivent contacter leur opérateur.

Plus d'infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)



ÉTAT CIVIL

# Carte d'identité : de nouvelles formalités de demande



Penser à vérifier la date de péremption de sa pièce d'identité pour la faire renouveler à temps avant le départ : une sage précaution !

## Carte d'identité ou passeport : les pièces à fournir

Les originaux des justificatifs ci-dessous :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans
  - Extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (uniquement pour une 1<sup>re</sup> demande ou en cas de perte ou de vol ou si la pièce d'identité est périmée depuis + de 5 ans)
  - 1 photo d'identité de moins de 6 mois conforme aux normes
  - 1 justificatif de domicile de moins d'1 an à votre nom (Véolia, EDF, avis d'imposition...)
- Cas particulier : les personnes hébergées chez un tiers sans facture à leur nom, doivent fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant que la personne habite chez lui depuis plus de 3 mois ; la pièce d'identité de l'hébergeant ; un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant de moins de 3 mois.
- L'acte de décès pour mention veuf(ve)
  - L'acte de mariage pour changement de nom
  - Le feuillet du jugement de divorce

**La carte d'identité est gratuite sauf** en cas de perte ou de vol : fournir 25 € en timbres fiscaux\*. **Pour un passeport**, fournir 86 € en timbres fiscaux

\* à acheter dans un bureau de tabac, à la trésorerie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Depuis le 2 mars 2017, pour mieux sécuriser la carte nationale d'identité, de nouvelles procédures d'obtention ont été mises en place : désormais, seules quelques mairies sont habilitées à recevoir les demandes des habitants. La mairie d'Etrépagny est l'une des 24 mairies agréées dans le département.

### Valable 15 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans. **Il ne faut donc pas tenir compte de la date d'expiration inscrite au dos des cartes éditées avant cette date**, mais y ajouter 5 ans : ainsi, une carte éditée en 2008 est valable jusqu'en 2023 au lieu de 2018 comme indiqué. Toutefois, si vous voyagez à l'étranger, mieux vaut avoir une carte présentant une date de validité en cours.

### Préparer sa demande

Pour demander ou renouveler une carte d'identité, **il est possible de**

**préparer sa demande en ligne sur [www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr)**. Il suffit ensuite de se rendre en mairie muni de son numéro de pré-demande et des pièces justificatives. **L'agent d'état-civil n'aura plus qu'à vérifier l'exactitude des données pré-enregistrées et recueillir les empreintes digitales** (pour cette dernière formalité, les mairies sont désormais équipées d'un terminal électronique enregistrant les empreintes). La carte n'est pas fabriquée sur place : les informations sont transmises électronique ment au lieu de fabrication via une application sécurisée. Le demandeur revient ultérieurement chercher sa carte en mairie. **Attention, à l'approche des vacances, les délais peuvent être allongés.**

### Les passeports aussi

La mairie d'Etrépagny est également habilitée à recevoir les demandes de passeport. Là aussi, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne.

## Faire une carte d'identité ou un passeport

En mairie, le lundi et le mercredi  
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 02 32 55 71 44**



Les agents vous accueillent pour vos demandes de papiers d'identité

FAMILLE

# On peut se « pacser » en mairie !



Jusqu'ici, les personnes qui souhaitaient contracter un Pacte civil de solidarité (PACS) devaient s'adresser au greffe du tribunal. **Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions a été transféré aux mairies.** Cette mesure entre dans la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle

Les deux partenaires devront **fournir à l'officier d'État civil une convention fixant les modalités de la vie commune**. Celle-ci peut être rédigée par eux-même\* ou par un notaire et doit être signée de chacun d'eux. Chaque signataire devra également fournir une pièce d'identité, un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de trois mois, une attestation sur l'honneur certifiant que les partenaires attestent qu'ils n'ont aucun lien de parenté ou d'alliance de nature à empêché la conclusion du Pacs ainsi qu'une attestation de domicile commun.

**Plus d'infos sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

\* Modèles de convention disponibles sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### BON À SAVOIR

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

# Faire ses démarches en ligne sur [www.etrepagny.fr](http://www.etrepagny.fr), c'est simple et rapide !

Le nombreuses démarches sont réalisables à partir du site internet de la ville : **la rubrique « démarches en ligne »** permet de réaliser de chez soi des demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès et d'accéder à une foule d'informations sur ses droits et la vie quotidienne (déménagement, logement, allocations familiales...). Les documents demandés en ligne seront adressés par courrier à la personne. **La rubrique « paiement en ligne »** offre aux parents la possibilité de régler directement les frais de cantine.



Les rubriques sont accessibles directement depuis la page d'accueil

# Pour voter, inscrivez-vous avant le 30 décembre !



Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas encore le cas pour vous, vous avez jusqu'au samedi 30 décembre 2017 pour y remédier.

### Qui doit s'inscrire ?

Il faut vous inscrire sur les listes électorales si :

- **Vous venez d'avoir 18 ans** : vous pouvez faire la démarche de façon volontaire. Toutefois, si vous avez été recensé, l'inscription se fait automatiquement. Un courrier de la mairie doit vous le confirmer. Si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez que votre inscription est bien effective.
- **Vous avez emménagé récemment à Etrépagny** : vous devez effectuer votre changement d'adresse.
- **Vous avez changé de quartier ou d'adresse** : vous devez le signaler car votre bureau de vote peut changer.
- **Vous êtes ressortissant d'un pays européen** : vous devez vous inscrire pour voter aux élections municipales et européennes.
- **Vous n'avez jamais été inscrit.**

### Comment s'inscrire ?

Il suffit de **se présenter à la mairie d'Etrépagny aux heures d'ouverture** muni d'un justificatif de domicile (facture de téléphone, EDF, quittance de loyer, etc.) et d'une pièce d'identité.



## Une année de découvertes et de créations

### FLEURISSEMENT

#### Maisons fleuries, ville fleurie !



**A**voir le nombre de maisons aussi joliment fleuries dans les rues d'Etrépagny, la fête des fleurs et des jardins, qui s'est déroulée le samedi 8 avril, a inspiré plus d'un jardinier ! La cérémonie de désignation des lauréats 2017 se déroulera en mairie le samedi 18 novembre à 11h.

### VOYAGES

#### Sorties à 1 € : 300 bénéficiaires



Photo souvenir sur le toit de la Tour Montparnasse à Paris !

EN 2017, 300 personnes ont profité des Sorties familiales à 1 € organisées par la municipalité. Les trois destinations proposées cet été (Paris, Provins et le Parc Astérix) ont toutes rencontré un grand succès auprès des familles.

### JEUNESSE

#### À chaque saison, ses leçons



**L'hiver, la neige** à Valloire et Villar d'Arène pour les élèves de Vincent Bacquet et Mmes Gobin Pilinski et Emery...



**...et la sécurité routière** : formation aux règles essentielles du code de la route, prévention et passage du permis piéton.



**Au printemps, la nature**, avec toute une semaine consacrée à la biodiversité, à l'environnement et la culture du potager...



**...et la lecture** : la remise de dictionnaires et l'abonnement à une revue font suite à la distribution de livres en décembre.

## Une année de victoires bien méritées

### BADMINTON

#### L'école labellisée !



**B**elle saison 2016/2017 pour les badistes d'Etrépagny : l'équipe senior manque de peu la montée en terminant 2<sup>e</sup> de son championnat.

Chez les jeunes, en catégorie poussin, **Timoté Dubret** devient champion de l'Eure et Quentin Muller termine 3<sup>e</sup>. Antoine Desnoes se classe 4<sup>e</sup> des benjamins, Anaïs Ségura 7<sup>e</sup> des benjamines et Andy Rincla 3<sup>e</sup> des cadets. Le club d'Etrépagny, dont l'école de badminton vient d'être labellisée par la fédération française pour la 3<sup>e</sup> année, a terminé 5<sup>e</sup> sur 13 en fin de saison.

### JUDO

#### Profusion de récompenses chez les judokas



**A**urélien Bis a terminé 1<sup>er</sup> de la coupe de l'Eure toutes catégories ceintures noires et 3<sup>e</sup> à la 1/2 finale des championnats de France 1<sup>re</sup> division. **Anna Sambou** se classait 3<sup>e</sup> de la coupe de France de 3<sup>e</sup> division, 4<sup>e</sup> à la 1/2 finale du championnat de France 1<sup>re</sup> division et s'est à nouveau qualifiée pour le championnat de France 1<sup>re</sup> division à Paris en novembre prochain. **Chez les juniors, Charlotte Bagot** s'est classée 4<sup>e</sup> à la 1/2 finale championnat de France et **sa sœur Sarah**, 3<sup>e</sup> à la coupe de la ligue de Normandie. Grâce aux bons résultats engrangés la saison passée, **Mégane Maillard, Clément Fouquer et Théo Vannier** sont qualifiés à Ceyrat (Puy de Dôme) pour la coupe de France et le critérium cadets fin octobre. **Léa Maillard** y concourra par équipe départementale minimes.

### FOOTBALL

#### Les U13 champions !

**E**n devenant champions de 2<sup>e</sup> série avec une seule défaite face à Pîtres, l'équipe U13 a réalisé un exploit mémorable ! Avec 33 buts inscrits, les jeunes joueurs se sont même offert en prime le titre de **meilleurs attaquants** (ex-aequo avec l'AS Val de Reuil-Vaudreuil-Poses et Pîtres) et celui de **meilleurs défenseurs** avec 5 buts encaissés. **Nul doute qu'éducateurs, parents et sponsors sont**



**fiers de la saison accomplie** et de la montée en 1<sup>re</sup> série qui en résulte !

### HANDBALL

#### Les -18 Filles, championnes de phase 2

**L**es -18 filles ont remporté haut la main le championnat en phase 2, ne concédant qu'une seule défaite, tandis que les -15 filles terminaient en haut du classement confirmant ainsi l'engagement du club pour ses équipes féminines. Mais, attention : les -15 garçons entrent dans la compétition cette année !



### CYCLISME

#### 4 champions pour l'UCVE !



Le club, qui a organisé la finale du Challenge à travers l'Eure au centre Saint-Martin, avec plus de 120 compétiteurs, compte également, en 2017, plus de 30 victoires dont 1 titre de champion de Normandie et 3 titres de champion de l'Eure.



# Venez vendre ou acheter vos jouets et vous amuser !



**Dimanche 5 novembre,  
de 9h à 17h - Salle Jacques-Brel**

Noël approche : faites de la place dans vos armoires ou venez faire de bonnes

affaires tout en passant un bon moment en famille.

Toute la journée, une foule d'animations et de nombreux cadeaux à gagner.

- Grand tournoi FIFA 18 : inscription obligatoire par mail sur [accueil@etrepagny.fr](mailto:accueil@etrepagny.fr)
- Concours Mario Kart
- Faites du ski comme si vous étiez sur les pistes, en réalité virtuelle
- Loto et quizz toutes les 30 minutes.
- Espace jeux d'antan

Restauration sur place : food truck « Pizza Di Lucas »



## Et si on sortait ?

Programme complet sur [www.etrepagny.fr](http://www.etrepagny.fr)

Suivez aussi toute

l'actualité de la ville sur



Mairie  
Étrépagney

### Novembre...

#### >> Trésor des mains



**Dimanche 12 novembre - Salle Jacques-Brel.** Exposition-vente d'objets créatifs organisée par Loisirs et culture.

#### >> Festival du Vexin



**Dimanche 19 novembre à 16h - Salle Jacques-Brel.** La comédie « West Side Story » de Léo-

nard Bernstein en version concert.

**Entrée : 13 et 22 €**

Infos sur [www.festivalduvexin.com](http://www.festivalduvexin.com)

#### >> Concert de Sainte-Cécile



**Samedi 25 novembre à 15h - Salle Jacques Brel.** Par l'harmonie municipale. **Entrée libre.**

### Décembre...

#### >> Téléthon

**Vendredi 8 et samedi 9 décembre.** Participez aux actions organisées par la mairie.



#### >> Conte de Noël

**Samedi 2 décembre à 17h30 - À**



**droite de l'église.** *Le chagrin du père Noël* : spectacle pyrotechnique, son & lumière sur écran géant. **Gratuit.**

#### >> Concert de Noël

**Vendredi 22 décembre à 20h30 - À l'église.** Par les élèves de l'école de musique. **Entrée libre.**

